

L'écho errant

N°4
Janvier 2003

Un autre bulletin d'informations communales et d'échanges de Paillet

<http://echo.errant.free.fr>



Bonne et heureuse année !

Toute l'équipe de l'écho errant vous souhaite ses meilleurs vœux. Que la joie, la santé, la prospérité vous accompagnent tout au long de cette année 2003.

■ Editorial :

Atmosphère,
atmosphère ..

Depuis la nuit des temps, des prédicateurs crient que le malin est partout, interprètent motifs et événements, et finissent par se sentir persécutés.

Mais ici, il n'en est rien. La vie est paisible à Paillet, point d'ensorcellements, ni d'improbable empoisonnement d'atmosphère.

Même si nous revendiquons l'apport de "sang neuf", nous ne sommes pas des vampires...

Si nous contestons et discutons des idées ou des façons de faire, nous avons toujours respecté la personne humaine et présentons nos vœux de prompt rétablissement à M. le Maire. Nous restons toutefois dans une opposition critique, curieuse et constructive.

Loin d'une quelconque démarche intéressée, l'interview de Jean se poursuit ; pour que ceux qui ne sont pas de Paillet depuis toujours, puissent découvrir leur village : oui c'est aussi leur puis qu'ils y vivent !

■ Mémoire



Jean se souvient de tous les commerces qu'il a vu à Paillet :

« Juste à côté de l'Artolie, en face de la route de Lasserre, il y eut un hôtel, puis une coopérative boulangère. La farine provenait de différents moulins à eau :

- Le moulin de la fauvette, situé sur L'Artolie côté Lestiac,
- Celui situé route de Lasserre pas très loin de l'église,
- Il y avait à Lasserre le moulin de Cujas et une boulangerie,
- Enfin, le moulin de Sainte Catherine était route de Capian.

Non loin de la coopérative boulangère du même côté, se trouvait la boucherie Tornès. Le boucher Tournier était lui, à la place de l'actuelle pharmacie et il y eut en face la charcuterie Tornès puis Momi. » (voir photographie ci dessus).



Les gens avaient plusieurs métiers; « l'épicière était aussi sage femme. »

Il n'y avait pas que des commerces d'alimentation; Jean se rappelle également d'une scierie après la gare.

« Henri Meunier était mécanicien », installé en face de l'actuelle coiffeuse pour homme, au début de la route de Targon.

A l'angle de la route de Targon et de la rue Pitaut, on trouvait chapeaux, chaussures... et en face, un marchand de tissus.

« Chez le vendeur de journaux, il y avait "La petite Gironde", "Sud Ouest", "La république", "Les nouvelles"...

Le bâtiment de l'actuelle poste était occupé par le renommé tailleur Escandes, tandis qu'un cordonnier officiait vers l'ancienne poste. »

La prochaine fois, nous évoquerons un autre commerce très florissant à en croire leur nombre : les bars et cafés.

■ Quelques brèves du conseil

✦ Convention d'Aménagement de Bourg (CAB): Les services du département ont évalué à 779749 € HT le coût global maximum de l'aménagement du bourg, mais le programme peut être allégé. Ces travaux devraient s'étaler sur 3 à 4 ans à partir de 2003, et débiter par l'aménagement des 2 entrées du village. A suivre...

✦ Assainissement : les prochains travaux concernent l'allée du bord de l'eau, la rue de la croix, la grand rue, et une partie de l'avenue du chêne vert en allant vers Cadillac. Cette tranche peut bénéficier de subventions pouvant aller jusqu'à 75%.

Profitant des tranchées, un renforcement du réseau d'eau potable sera réalisé en même temps.
Le coût de l'ensemble de ces travaux est évalué à 295816 HT.

- ✘ Cimetière: Après le constat d'abandons de tombes, la commune reprendra des concessions.
- ✘ Boulangerie : un projet d'installation d'une nouvelle boulangerie a avorté, mais une nouvelle tentative reste envisageable peut-être pour la fin de l'année 2003.
- ✘ Emprunt : Un emprunt de 60000 € a été réalisé pour financer, entre autres, les travaux à effectuer au foyer rural.
- ✘ Personnel communal: Félicitons mesdames Girotti et Trujillo, ainsi que messieurs Gaube et Helin pour leur promotions dans leurs postes respectifs.

■ Panneaux



"Tout citoyen doit s'informer".

Il faut dire que les panneaux d'affichage de la mairie l'y invitent avec plaisir.

Mais ... ce panneau ne serait il pas celui aperçu sur la vieille carte postale de la page précédente, et qui aurait été déplacé?

■ Tract

Saluons la parution d'un nouveau moyen d'information pour les pailletons : la "lettre de la majorité municipale". Nous savons que les lecteurs que vous êtes différenciez notre petit journal d'un tract de campagne déversant un fiel hors de propos... Mais nous ne pouvons nous empêcher de penser que si notre petit bulletin fait réagir aussi violemment, c'est que cela peut signifier certaines choses...

C'est vrai, «pour la plupart des élus de l'opposition, Paillet n'existait pas il y a moins de 10 ans». Mais il nous semble inadmissible de faire deux catégories de pailletons, les anciens et les autres. Par contre, tous les élus de l'opposition sont devenus réellement pailletons puisqu'ils dorment eux tous les soirs à Paillet.

Depuis combien de temps faut-il vivre dans un village pour pouvoir siéger au conseil selon les critères du Maire ? Tout fonctionnerait si bien en petite équipe, sans trop de questions et surtout pas d'opinion divergente ! Au contraire, nous pensons que du sang neuf n'est pas contre indiqué.

Une véritable intégration des pailletons récents devrait passer par une information claire sur les idées de projets qui «mûrissent» depuis très longtemps. Mais il est bien plus facile de gloser sur l'ignorance pour renforcer son image de tout puissant.

A propos des 2 élus de la même famille : Quel courage de ne pas aller jusqu'au bout de l'allusion au couple qui dirige une cité.

«Cela appauvrit les débats en réduisant les points de vue» : c'est exactement ce que fait le Maire tous les jours, en fonctionnant en petit groupe, sans profiter des compétences de tous.

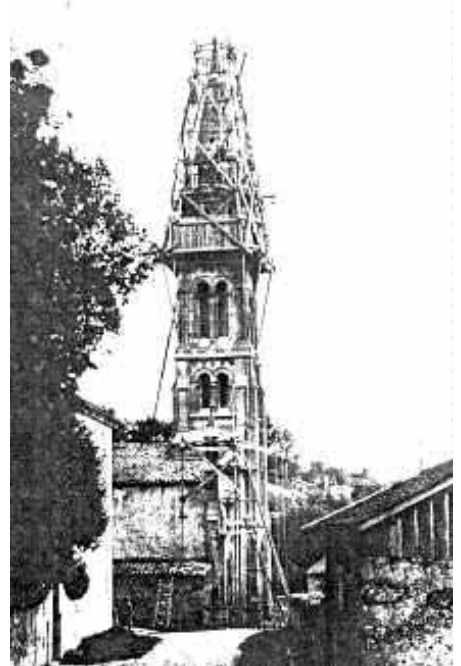
■ Que sont ils devenus ?

✘ Nous avons demandé que soit établi un règlement d'utilisation de la halle des sports, concernant notamment les utilisateurs autres que le hand-ball et venant par exemple d'une commune voisine : Il y a eu pour cela une réunion préparatoire le 4 février 2002, puis pas de nouvelle. Le règlement est il sorti ? Quels sont les autres utilisations ? Quelles conventions sont passées ? Combien sont elles facturées ?

✘ Remise en état du clocher de l'église : on en parle au conseil depuis mai 2001.

■ Lecture

Le rédacteur de l'article sur l'histoire de notre village (écho errant n°2) a trouvé ses informations dans un ouvrage (que nous vous conseillons) intitulé "Le patrimoine des communes en France, la Gironde" publié aux Éditions Flohic.



■ Devinette

Qui dit qu'il ne faut pas continuer une campagne et distribue un tract plutôt que d'écrire dans le bulletin municipal ?



N° ISSN : 1632-4781 - Dépôt légal à parution
Directeur de la publication : Jérôme Gauthier
Tirage : 430 exemplaires - Imprimé et financé par nos soins.